



**Jour
J-23**

REFORME DES FINANCES PUBLIQUES

**Basculement du Budget des
moyens au Budget-Programme**

BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

09/12/2019

Projet de loi de Finances 2020

Le Sénat adopte le premier budget-programmes de la Côte d'Ivoire

Après trois jours d'échange avec les membres du gouvernement, le budget de l'État au titre de l'année 2020, d'un montant de 8.061 milliards F Cfa, a été approuvé par les sénateurs tard dans la nuit du 6 au 7 décembre.



Projet de loi de Finances 2020

Le Sénat adopte le premier budget-programmes de la Côte d'Ivoire

Après trois jours d'échange avec les membres du gouvernement, le budget de l'État au titre de l'année 2020, d'un montant de 8.061 milliards F Cfa, a été approuvé par les sénateurs tard dans la nuit du 6 au 7 décembre.



Les Sénateurs de la Caef ont apporté un soutien massif au projet de loi de Finances 2020, présenté par le ministre Moussa Sanogo.

Mission accomplie pour le ministre auprès du Premier ministre chargé du Budget et du portefeuille de l'État, Moussa Sanogo et ses collègues. La Commission des affaires économiques et financières (Caef) du Sénat a adopté, le 7 décembre à 4h30 du matin, le projet de loi de Finances portant budget de l'État pour l'année 2020,

après avoir analysé et voté les programmes et crédits de chaque ministère et Secrétariat d'État. Au-delà de son montant record (8.061 milliards F Cfa), de loin le plus important de l'espace Uemoa, le budget de l'État au titre de l'année 2020 revêt un double caractère historique. C'est la première loi de Finances que vote le Sénat d'une part, et elle marque le basculement de la Côte

d'Ivoire vers le Budget-programmes d'autre part. En outre, la loi de Finances 2020 consacre la volonté du gouvernement de renforcer la transparence dans la gestion des finances publiques. La méthode de son adoption, à savoir le passage de chacun des ministres et secrétaires d'État devant les Commissions des Affaires économiques et financières (Caef) de l'Assemblée natio-

nale, puis du Sénat pour expliquer leurs programmes et la pertinence des budgets qui leur sont alloués, lui confère un caractère beaucoup plus inclusif. On comprend dès lors la satisfaction exprimée par le ministre auprès du Premier ministre chargé du Budget et du portefeuille de l'État, Moussa Sanogo, après le vote du budget général. «Je note avec satisfaction la convergence de vue entre

l'exécutif et le législatif sur les programmes qui lui ont été soumis, les dotations budgétaires prévus et les indicateurs pour apprécier la performance des différents ministères», a-t-il déclaré. Le projet de loi de Finances portant budget de l'État pour l'exercice 2020 s'équilibre en ressources et en charges à 8.061 milliards F Cfa. Il est structuré en 35 dotations et 149 programmes

budgétaires. « C'est un budget bâti pour permettre à la Côte d'Ivoire de poursuivre sa marche en avant et avoir suffisamment de ressources pour réaliser les investissements qu'il faut et apporter davantage d'appui à nos compatriotes les plus vulnérables », a mentionné le ministre Moussa Sanogo. ■

DAVID YA

■ Tous les membres du gouvernement réussissent leur "grand oral"

Le projet de loi de finances 2020, qui inaugure le basculement de la Côte d'Ivoire en budget-programmes, a été adopté le 6 décembre 2019, à la majorité des 16 sénateurs membres de la Commission des affaires économiques et financières (Caef). Cet aboutissement heureux est le résultat de la présentation d'arguments pertinents par les émissaires

du Président Alassane Ouattara. En effet, 2020 est une année particulière en ce qu'elle sera marquée par l'amplification et l'intensification de la politique sociale du gouvernement. D'importantes sommes d'argent ont été budgétisées pour financer ce programme social, qui prend en compte notamment les secteurs de la santé, de l'eau potable, de l'électricité et de l'éducation. Mais

avant l'adoption du tout premier budget-programmes de l'histoire de la Côte d'Ivoire par les tout-premiers sénateurs ivoiriens, ce sont 23 ministres qui se sont succédé pendant trois jours à la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix de Yamoussoukro, pour se soumettre à la multitude de préoccupations des sénateurs. Pour revenir aux travaux, il convient de noter

que malgré l'ordre de passage interverti – en raison de la cérémonie d'hommage au père Fondateur à Yamoussoukro – les 13 ministères partageant la mission «Développement des infrastructures et équipements collectifs» ont présenté avec succès la substance de leurs programmes respectifs pendant 8h d'horloge. Suivi des missions «Production, développement industriel et commer-

cial» et «Environnement, cadre de vie et protection de la nature» composés de 9 ministères. Après l'adoption donc des budgets sectoriels des membres du gouvernement, il est revenu au ministre auprès du Premier ministre, chargé du budget et du portefeuille de l'État, Moussa Sanogo, de soumettre dans son intégralité le projet de loi de finances de l'exercice 2020 à ladite

commission, en vue de son examen et de son adoption. Après l'exposé des motifs par le ministre Moussa Sanogo, les sénateurs qui ont été suffisamment instruits sur ce budget-programmes à l'issue des présentations des différents membres du gouvernement, ont donné leur quitus au projet de loi, par un vote à la majorité des membres de la Caef, soit 14 sur 16 ■

N'DRI CELESTIN

LOGISTIQUE BATIMENTS SERVICES
LBS LOUE A TANDA
RESIDENCE TOUTE NEUVE AKM
 - APPARTEMENTS DE 03 PIECES
 - VILLAS DE 02 PIECES ET 03 PIECES
 - STUDIOS MEUBLES
 - GRANDS STUDIOS
 - MAGASINS AVEC DOUCHE
 Confort-Propreté-Sécurité
 TEL : 59 12 91 51 / 78 44 97 44
 QUARTIER CHATEAU

BAIL A CEDER GRAND MAGASIN
 Grand magasin de 74 m² avec des toilettes internes en très bon état sis au Nouveau Grand marché de Treichville en bordure de la rue 12
 Idéal pour Agence bancaire, Assurance, Transfert d'argent et autres.
 CEL : 59 12 91 51

Président du Cese Charles Koffi Diby n'est plus

Alors que les Ivoiriens se souvenaient de la disparition du père fondateur, la nation a été frappée par une mauvaise nouvelle.

Le président du Conseil économique, social, culturel et environnemental (Cese) n'est plus. Charles Koffi Diby a tiré sa révérence le samedi 7 décembre à 62 ans. La disparition de ce grand serviteur de l'État est survenue au moment même où la nation entière commémorait une autre, celle du père fondateur de la Côte d'Ivoire indépendante, Félix Houphouët-Boigny. Charles Koffi Diby, de longues années durant, a servi corps et âme l'État ivoirien. Et cela, sans distinction de régime. En octobre dernier, à Bucarest en Roumanie, il avait réussi à se hisser à la présidence de l'Association internationale des Conseils économiques et sociaux et institutions (Aicesi). Une position qui apportait un relief supplémentaire au prestige du pays. Brillant technocrate, le natif de Bouaflé a été directeur général du Trésor ivoirien et président du Conseil des gouverneurs de la banque d'investissement de la Cedeao. Il est entré au gouvernement en 2007 comme ministre de l'Économie et des Finances sous le régime du président Laurent



Le président du Conseil économique, social, environnemental et culturel, Charles Koffi Diby. (PH: DR)

Alassane Ouattara dès son élection en décembre 2010. Il sera maintenu à son poste de ministre de l'Économie et des Finances jusqu'en 2012. Puis, il hérite du ministère des Affaires Étrangères. En 2016, il prend la tête du Cese jusqu'à sa disparition samedi. Charles Koffi Diby représentait également la Côte d'Ivoire auprès des Institutions de Bretton Woods. Les leaders politiques qui ont côtoyé son leadership s'accordent à dire que la Côte d'Ivoire perd l'une de ses perles rares en finances. Et qui avait fait de l'intérêt général un sacerdoce. Grande figure de l'économie et de la finance, l'ancien patron du Cese ne fut pas moins un grand homme politique. Ex-député de Bouaflé et leader incontesté de sa région, il figurait parmi les hauts dignitaires du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (Pdc) avant d'être désigné au grand conseil du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (Rhdp). ■

BENOIT HILI

Gbagbo. En 2010, cet orfèvre de la finance a été élu meilleur ministre de l'Afrique de l'Ouest par la prestigieuse revue économique britannique Le Financial Times. Charles Koffi Diby se mettra au service du Président

Parcours d'un grand serviteur de l'État

Né le 7 décembre 1957, à Bouaké, Charles Koffi Diby est un économiste et un technocrate ivoirien. Après avoir servi dans plusieurs administrations publiques dans des localités à l'intérieur du pays, il est passé directeur général de la comptabilité publique et du Trésor, puis payeur général du Trésor en janvier 1998. Le 4 mai 2001, Charles Koffi Diby devient directeur général du Trésor et de la comptabilité publique, après appel à candidatures. Diby Koffi fut ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Économie et des Finances, dans le gouvernement Banny de 2005 à 2007, puis ministre de plein exercice dans les gouvernements Soro I, II, III, IV. Le 13 mars 2012, il est reconduit comme ministre de l'Économie et des

Finances dans le gouvernement Kouadio-Ahoussou. Il a été nommé ministre des Affaires étrangères, le 21 novembre 2012, dans le gouvernement Kablan Duncan IV. Le désormais ex-président du Conseil économique, social, environnemental et culturel de Côte d'Ivoire, nommé le 16 juin 2016, a été, de 2001 à 2007, président du Conseil d'administration de la société Nouvelle Air Ivoire. Du 17 janvier 2008 au 31 décembre 2009, il a été président du Conseil des ministres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa). De juin 2009 à novembre 2012, Charles Koffi Diby a été président du Conseil des gouverneurs de la Banque d'investissement et de développement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Bicd). Avant d'oc-

cuper, de 2012 à 2013, le poste de président du Conseil des ministres de la Cedeao. Il a aussi été président du Conseil des gouverneurs du Fonds africain de garantie et de coopération économique (Fagace). Cette grande figure de la politique ivoirienne, membre du Directoire du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (Rhdp), a récemment été porté à la tête de l'Association internationale des conseils économiques et sociaux et institutions (Aicesi), en octobre dernier, à Bucarest, en Roumanie. Président du conseil régional de la Marahoué, Charles Koffy Diby a reçu de nombreuses distinctions, notamment celles de commandeur, officier et chevalier dans l'Ordre national de la République de Côte d'Ivoire.

HERVÉ ADOU
(SOURCE WIKIPEDIA)

Alassane Ouattara : « Charles était un collaborateur loyal et compétent »



Sur son compte twitter, c'est un Président de la République très affligé qu'il a été donné de lire en ces mots. « C'est avec une grande tristesse que j'ai appris le décès de

mon jeune frère, Charles Koffi Diby, président du Conseil économique, social, environnemental et culturel. Charles était un collaborateur loyal et compétent. La Côte d'Ivoire perd un brillant économiste et un grand serviteur de l'État.

Je présente mes sincères condoléances à son épouse, ses enfants, à sa famille et ses proches ; nos prières les accompagnent ». ■

BENOIT HILI

Des leaders politiques réagissent

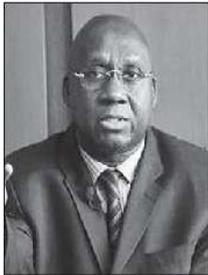
Issiaka Sangaré, Fpi
« C'était un grand serviteur de l'État »



« C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons appris, au niveau du Fpi, le décès de Monsieur Charles Diby Koffi qui est un éminent technocrate. Il a servi l'État ivoirien sous plusieurs régimes politiques. Il a apporté sa compétence et sa technicité au développement. Notamment dans la mise en œuvre des aspects du budget et de la discussion des différentes grandes dépenses de l'État. C'est vrai qu'à certains égards, il a pu servir différents régimes. Dans la crise qu'on a connue, il a servi le Président Gbagbo. Après, il s'est mis au service du Président Ouatta-

ra. C'est donc dire qu'il a mis en œuvre les aptitudes qu'il fallait pour que l'État puisse continuer de fonctionner. Je pense que c'est ce qu'il faut retenir, voir le serviteur de l'État, le grand homme au service de son pays dans son domaine de compétence. »

Alcide Djédjé, président du parti Concorde
« C'était un grand expert de la finance »



« Je suis très attristé par cette disparition d'autant plus que j'ai travaillé avec ce grand homme. Nous étions assez proches. La Côte d'Ivoire perd un grand serviteur de l'État. Il a servi plusieurs régimes, comme chacun le sait. C'était un grand expert de la

finances et la Côte d'Ivoire a besoin de grandes intelligences comme lui. Charles Diby Koffi était dévoué à la cause du développement. On a de plus en plus besoin de personnalités de sa trempe qui sont passionnément au service de l'intérêt général »

Joël N'Guessan : « Je suis certain que le Président lui rendra un hommage digne »



Nous étions des amis de Bouaké. Charles Diby Koffi et moi avons fait le lycée de Bouaké au même moment. Ensuite, nous nous sommes retrouvés au gouvernement au même moment. C'est une

personne chaleureuse avec qui j'entretenais des relations affectueuses. J'ai donc été sonné par son départ prématuré et je le suis encore jusqu'à présent. Je ne pouvais pas imaginer que mon ami allait partir de cette façon. C'est vraiment une grande perte pour moi et pour la République de Côte d'Ivoire. Nous lui rendons un grand hommage pour ce qu'il a fait pour son pays parce que Charles Diby Koffi était un grand serviteur de l'État. Je suis certain que le Président de la République Alassane Ouattara fera tout pour qu'un hommage digne soit rendu à ce grand serviteur de la Côte d'Ivoire moderne.

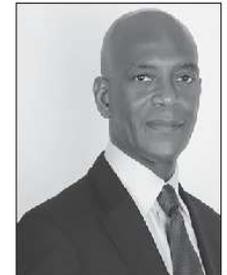
Guillaume Soro Kigbafori : « Un homme profondément humble, presque effacé et serviable »

Ce dimanche 8 décembre, je voudrais partager avec chacune et chacun d'entre vous, les pensées émues, la tristesse et la gratitude qui m'ont envahies à l'annonce du décès du ministre Charles Diby Koffi, un grand homme de mon pays natal, la Côte d'Ivoire. J'ai pu parler au té-



ment humble, presque effacé, généreux et serviable.

Mamadou Koulibaly, Lider : « Il a été un brillant conseiller technique dans mon équipe »



léphone avec son épouse, à qui j'ai présenté mes condoléances en mon nom personnel et au nom de ma famille. J'ai également eu l'occasion de me rappeler avec elle les moments importants, saillants devrais-je dire, qu'il y a eu entre le ministre Charles Diby Koffi et moi. Il y a en effet des rencontres humaines qui marquent à jamais, par leur qualité et leur intensité exceptionnelles. Comme si soudain, dans le ciel d'un soir de contemplation, passait une merveilleuse étoile filante. Nous avons des relations courtoises, et je dois dire que Charles Diby Koffi était un homme profond-

Il a été un brillant conseiller technique dans mon équipe au ministère de l'Économie et des Finances, ce qui lui a valu de devenir, par appel d'offres, le Directeur général du Trésor. Ministre des Finances, nous sommes restés proches. Il aimait l'État de Côte d'Ivoire qu'il aura servi avec efficacité. Paix à son âme. Adios l'ami ! ■

Une sélection de
HERVÉ ADOU



AVIS D'APPEL D'OFFRES ÉMISSION PAR ADJUDICATION DU 11/12/2019

L'AGENCE UMOA-Titres ET LE TRÉSOR DU MALI portent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres pour la cession de bons du Trésor dont les termes sont les suivants:

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

ÉMETTEUR	: ÉTAT DU MALI
MONTANT MIS EN ADJUDICATION	: 10 000 MILLIONS DE FCFA
VALEUR NOMINALE UNITAIRE	: 1 000 000 FCFA
DURÉE	: 364 JOURS
TAUX D'INTÉRÊT	: MULTIPLES
DATE DE VALEUR	: JEUDI 12 DÉCEMBRE 2019
ÉCHÉANCE	: MERCREDI 09 DÉCEMBRE 2020



25% DU MONTANT MIS EN ADJUDICATION SONT OFFERTS SOUS FORME D'OFFRES NON COMPÉTITIVES (ONC) AUX SPÉCIALISTES EN VALEURS DU TRÉSOR (SVT) HABILITÉS DE L'ÉMETTEUR RÉGI PAR LE RÈGLEMENT N°06/2013/CMUEMOA SUR LES BONS ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR ÉMIS PAR VOIE D'ADJUDICATION AVEC LE CONCOURS DE L'AGENCE UMOA-TITRES.

---- DÉPÔT DES SOUMISSIONS ----

Date : Mercredi 11 Décembre 2019 à 10 h 30 mn TU (Heure limite)

Les offres seront reçues à travers l'application SAGETIL-UMOA

Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres
M. Adrien DIOUF

Dakar, le 29 novembre 2019

Le Directeur National du Trésor et de la Comptabilité
Publique de la République du MALI
M. Sidi Almoctar OUMAR

Cette émission est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest. Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres : email : adjudications@umoaititres.org/ Tel : +221 33 839 10 10 / Fax : +221 33 839 45 57

55 ans de *Fraternité Matin* Venance Konan, Directeur général:

“ Cette célébration vise à engager des réflexions sur l’avenir du groupe ”

Le Directeur Général de *Fraternité Matin* était l’invité du Journal télévisé du 8 décembre 2019, sur Rti 1.

Quel bilan faites-vous des 55 ans de *Fraternité Matin* ?
C’est 55 ans d’histoire, 55 ans dans la vie des Ivoiriens. Le bilan est positif, puisque nous conservons toujours notre position de leader malgré la concurrence. A partir de la libéralisation du secteur de la presse en 1990, tous les journaux qui ont vu le jour avaient pour concurrent *Fraternité Matin*. Nous avons pu tenir et nous sommes encore là. Le bilan est donc positif.

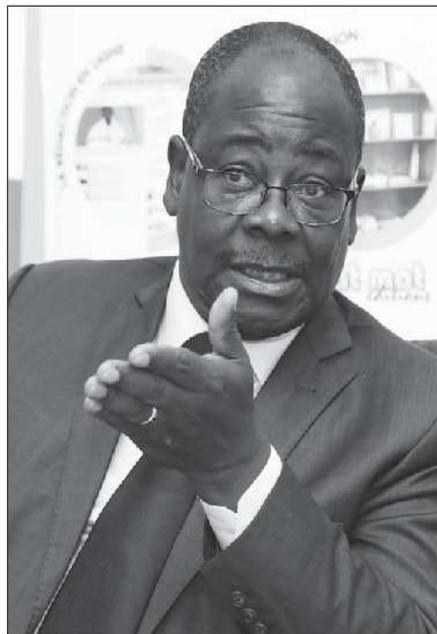
Vous tirez moins de journaux que par le passé...
Nous tirons autour de 15 000 numéros par jour. Mais cela est dû à la crise qui frappe le secteur de la presse au plan mondial. Une crise qui a emporté de grands journaux ailleurs, en France ou aux États-Unis. Des journaux papiers prestigieux ont disparu pour faire place à des journaux électroniques. C’est malheureusement la tendance que nous vivons.

C’est pour pallier cela que *Fraternité Matin* évolue vers une version en ligne ?
Oui, nous avons compris la nécessité d’évoluer vers le numérique. La mutation est lente, certes, mais sûre. Et les 55 ans que nous célébrons nous offre le cadre de faire le bilan et voir les perspectives. Il n’y a pas que le numérique, mais il y a aussi la diversification.

Et les nouveaux équipements que nous avons acquis entrent dans ce cadre. Il faut savoir que *Fraternité Matin*, ce n’est pas qu’un journal. C’est tout un groupe de presse qui comporte une imprimerie ainsi qu’une maison d’édition. Et la liste n’est pas exhaustive. C’est tout cet ensemble que nous devons redéployer en tenant compte des différents facteurs qui caractérisent aujourd’hui ces secteurs d’activité.

A l’instar de grands journaux qui ont fermé dans le monde, certaines productions propres à votre groupe de presse ont aussi cessé d’exister ?
Oui, Ivoir’soir par exemple. C’est d’ailleurs dans ce quotidien que j’ai démarré ma carrière de journaliste. Ce journal édité à partir de 1987 a eu un grand succès. Les journaux qui ont vu le jour avec la libéralisation de 1990 ont puisé dans la ligne éditoriale de Ivoir’soir, notamment les faits divers, le sport, la culture et les grands reportages. Et ils étaient déjà disponibles sur le marché dès le matin.

Quelles sont les perspectives de *Fraternité Matin* ?
Ce sont, entre autres, notre mutation vers le numérique. Un



processus dans lequel nous sommes déjà engagés. Nous sommes très bien classés sur le secteur du numérique, mais notre ambition, c’est d’être leader aussi. La diversification est aussi une priorité pour nous. Nous avons déjà des publica-

tions telles que Émergence économique, qui est un journal spécialisé dans l’économie, il y a aussi *Femme d’Afrique*. Mon ambition est de créer un journal destiné aux jeunes, une autre publication destinée aux adolescents. Nous envisageons

aussi proposer un journal qui parle de culture.

Quel est le programme des festivités des 55 ans ?
Ce lundi 9 décembre, c’est l’anniversaire de *Fraternité Matin*. Qui a été créé le 9 décembre 1964. Nous recevons aujourd’hui, à partir de 10h30, le chef de l’État Alassane Ouattara. A ce propos, nous signalons que compte tenu de la présence du Président de la République, la voie qui passe devant notre siège sera fermée à la circulation de 7h à 14h. Le Président va inaugurer une exposition photos qui retrace l’histoire de *Fraternité Matin*, mais aussi l’histoire de la Côte d’Ivoire. Parce que l’histoire de *Fraternité Matin* se confond avec celle de la Côte d’Ivoire indépendante. Le Président va découvrir la plaque qui porte son nom au niveau de l’imprimerie. C’est grâce à lui que cette imprimerie a retrouvé son lustre d’antan. Nous avons donc décidé de la baptiser du nom du Président Alassane Ouattara. Après la phase des allocutions, *Fraternité Matin* ouvrira ses portes pour que le grand public vienne découvrir ce qu’est ce groupe de presse, de l’intérieur. Notons que les festivités sont placées sous le haut patronage du Président de la République, sous le patronage du Premier ministre

Amadou Gon Coulibaly, et sous la présidence du ministre de la Communication et des Médias Sidi Tiémoko Touré.

Un dîner est aussi annoncé ?
Un dîner gala est prévu le 20 décembre, pour remercier les partenaires qui nous accompagnent depuis de nombreuses années. Mais bien avant les 19 et 20 décembre, se tiendra au Conseil économique, social, environnemental et culturel (Cesec), sis au Plateau, un forum international sur le thème : « Entre repli identitaire et panafricanisme, quelle place pour la zone de libre-échange continentale africaine ? ». Ce rendez-vous enregistrera la présence de plusieurs ministres et grands intellectuels africains. Un concert au stade de l’université Félix Houphouët Boigny à Cocody est aussi prévu. Pour dire aux étudiants que nous sommes là. Nous avons observé que les étudiants bouddaient un peu *Fraternité Matin*. Nous l’avons compris. Et dans les perspectives, nous envisageons leur consacrer un espace d’expression. Ce concert, c’est donc pour nous rapprocher d’eux, et leur dire : « on est ensemble ». ■

PROPOS RETRANSCRITS PAR DRAMOUS YETI

● *Fraternité Matin*, 55 ans et plein d’ambitions

Le 7 août 1960, date de l’indépendance de notre pays, la Côte d’Ivoire, de nouveaux défis se sont imposés à ses dirigeants d’alors, qui se sont évertués à les relever. A cette époque, la Côte d’Ivoire comptait trois organes d’information : une station de radio diffusion (radio Abidjan), un hebdomadaire (*Fraternité*) et un quotidien (Abidjan *Matin*). Mais à l’exception de l’hebdomadaire qui appartenait à l’État de Côte d’Ivoire, les organes de presse, hérités de la colonisation, échappaient totalement au contrôle du gouvernement ivoirien du fait qu’ils ne lui appartenaient pas. L’hebdomadaire *Fraternité*, à cause des difficultés techniques, était imprimé hors de la Côte d’Ivoire et sa rédaction était pratiquement dépourvue de journalistes ivoiriens. A cela, il fallait rajouter la dépendance des sources d’informations aux agences de presse

étrangères. Face à une telle situation, la Côte d’Ivoire nouvellement indépendante, se devait de se doter d’une agence de presse nationale mais, également prendre le contrôle total de sa radio diffusion. Ainsi donc, le Président Félix Houphouët-Boigny qui avait de grandes ambitions pour son pays a tout mis en œuvre pour la naissance du quotidien national “*Fraternité Matin*”. Ensuite naîtront la SPECI (la Société de presse et d’édition de Côte d’Ivoire) et la SII (la Société d’imprimerie ivoirienne), chargées respectivement de l’édition et de l’impression du journal. L’inauguration du groupe “*Fraternité Matin*” a été effective le 7 décembre 1964 et le 1er numéro parut deux (02) jours plus tard, c’est-à-dire, le 9 décembre 1964. *Fraternité Matin* a donc aujourd’hui, 55 ans. Suite au décret n°93/780 du 27 septembre 1993 pris en Conseil des ministres, la

SNPECI est née de la fusion et de la structuration de la SPECI et de SII. Avec la démocratie multipartite érigée en modèle politique en 1990, année de la libéralisation de la vie politique, notre pays va connaître le printemps de la presse. Si ce géant de la presse écrite a été secoué dans ses fondements, il s’est affirmé comme un monument dans son secteur et un instrument de résistance et de combat pour perpétuer l’œuvre du père fondateur de la nation ivoirienne. Les informations générales sur la vie politique, économique, sociale, culturelle, environnementale et sportive traitées par des journalistes professionnels de renom ont consolidé sa survie. Autrefois, considéré comme un organe de propagande, *Fraternité Matin* s’est désormais positionné comme un véritable média de service public. Il a ainsi connu une

mutation à la faveur des différents enjeux concurrentiels internationaux du marché de la presse écrite. Aujourd’hui, à 55 ans, *Fraternité Matin* en tant que média de service public, joue un rôle plus noble et son assise dans le paysage médiatique ouest-africain se distingue par sa plus grande audience, sa vaste couverture territoriale, ses ressources humaines qualifiées, la diversité des produits d’imprimerie, des produits éditoriaux et d’édition. Ce grand quotidien ivoirien et sous régional a justifié son implantation, son importance dans l’univers des médias en tant que média de service public. *Fraternité Matin*, c’est aussi : deux magazines : *Femme d’Afrique*, *Émergence économique* ; un journal en ligne : *fratmat.info* ; des journaux mobiles sur : Orange ; *fratmat mobile* ; MTN ; *fratmat express* ; Moov ; *fratmat*

actu plus ; avec *sidwaya* ; *fratmat actu* (Burkina Faso) ; une imprimerie ; une maison d’éditions : *fratmat éditions*. *Fraternité Matin* est un canal qui permet aux Ivoiriens et au monde entier de s’informer et de se faire une opinion propre de la marche du pays. *Fraternité Matin* est donc un média stratégique, mais surtout au service des populations. Nous le savons, la presse écrite fait désormais face à de profondes difficultés partout dans le monde. Les causes sont connues. Bref, la presse écrite est en crise. Face à toutes ces menaces, nous avons entrepris des réformes qui sont en cours pour s’adapter au nouveau contexte : nouvelle présentation du journal, nouvelles rubriques, suppléments, restructuration commerciale et marketing etc. *Fraternité Matin* n’entend pas se laisser distancer par ses concurrents à l’ère du numérique et s’est

doté d’un journal en ligne, d’une version numérique du journal papier et des alertes d’information via les opérateurs de téléphonie mobile. A 55 ans, *Fraternité Matin* est désormais un journal mature aux grandes ambitions continentales. Voilà pourquoi, le Groupe *Fraternité Matin* s’est inscrit dans un projet de mutualisation des compétences, de moyens, des expériences et des projets entre les différentes presses publiques de l’Afrique (Geppao), qui a à son actif, plusieurs fora et colloques. Dans le cadre justement de la célébration du 55^e anniversaire, le Geppao organisera du 19 au 21 décembre 2019 à Abidjan un forum sur le thème suivant : « Entre repli identitaire et panafricanisme, quelle place pour la zone de libre-échange continentale africaine ? » ■

MACAIRE DAGRY

Habitat

Les propriétaires immobiliers ont leur syndicat

L'assemblée générale constitutive du Syndicat national des propriétaires immobiliers de Côte d'Ivoire (Synapim-Ci) a eu lieu le 7 décembre, à la Bibliothèque nationale au Plateau.



Le tout premier président du Synapim-Ci, Kouadio Oi Kouadio.

Les propriétaires ont décidé de s'organiser en fédérant leurs forces pour mieux défendre leurs intérêts. D'où l'assemblée générale constitutive du Syndicat national des propriétaires immobiliers de Côte d'Ivoire (Synapim-Ci), qui a eu lieu le 7 décembre, à la bibliothèque nationale au Plateau. A l'issue des travaux qui ont duré de 9h à 13h, les propriétaires immobiliers se sont dotés de textes qui régissent leur syndicat, notamment des statuts et un règlement intérieur. L'autre temps fort des assises, qui se sont déroulées dans la

convivialité, est l'élection par acclamation de Kouadio Oi Kouadio, Ingénieur géomètre, coordinateur général du groupe Demin, en qualité de président du Synapim-Ci, pour un mandat de quatre ans. Au nombre des priorités du nouvel élu figure en bonne place l'implantation du syndicat sur l'ensemble du territoire national. « La priorité de cette première mandature est l'implantation du Synapim-Ci partout en Côte d'Ivoire. Ensuite, aller vers le gouvernement pour trouver des solutions durables aux problèmes que nous rencontrons dans le domaine de l'im-

obilier. Notamment les facilités d'obtention des Act et bien d'autres questions dont les nombreux litiges », précise le premier président du Synapim-Ci. Qui, pour atteindre les objectifs du syndicat, a doté la structure d'un bureau exécutif de six membres. Me Ouattara Drissa, l'un des membres fondateurs du Synapim-Ci, apportant de l'eau au moulin du président, explique que face au boom immobilier que connaît la Côte d'Ivoire depuis quelques années, il était impératif que les propriétaires immobiliers s'organisent. Afin que l'Etat trouve en face un interlo-

uteur crédible qui l'aiderait à trouver des solutions aux problèmes du secteur. « Nous connaissons un boom immobilier. Ce qui ne va pas sans problèmes. Il nous fallait alors trouver des interlocuteurs qui nous aideront à gérer ces difficultés. Le Synapim-Ci arrive à point nommé. Il vient apporter son soutien à l'Etat en vue de trouver des solutions durables dans le domaine de l'immobilier. Parce que quand l'immobilier est en difficulté, cela se ressent au niveau de l'Etat », explique Me Ouattara Drissa. ■

MARC YEVOU

ENA / Sortie de promotion d'auditeurs

Une centaine de nouveaux cadres mis à la disposition de l'administration publique



Les fonctionnaires du premier groupe de la 5e promotion des auditeurs de la Fonction publique de l'Ena sont prêts pour le service.

véritable plus-value pour nous et nous sommes prêts à participer au développement de notre pays », a-t-il assuré. Mme Kouassi A., responsable pédagogique à l'Ena, au nom de l'institution, a félicité la promotion qui, selon elle, a marqué de son empreinte, de manière remarquable, son passage. « Nous comptons sur vous pour apporter vos différentes connaissances

au service de l'administration ivoirienne », a-t-elle appelé. Au nom du parrain de la promotion, Sanogo Alpha, Directeur administratif et financier (Daf) au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle (Menetp), Bailly Sibailly, chef de service administratif et des moyens généraux à la (Daf) du Menetp, a

invité ses fonctionnaires à être exemplaires, ambitieux, consciencieux, prêts à servir avec honneur et probité. Danses, chants, humour et prestations artistiques ont meublé le dîner gala des 97 fonctionnaires qui revendiquent une trentaine de femmes. Ils seront déployés dans l'administration dès le mois de janvier 2020. ■

JEAN BAVANE KOUIKA

COMMUNIQUE SUR DES TERRAINS MIS EN VENTE A M'POUTO EN BORDURE DE LAGUNE

La Société Civile du Collège Jean Mermoz met en garde toute personne désireuse d'acquérir une parcelle de terrain dans la zone de M'Pouto Archevêché et au bord de la lagune auprès de toutes sociétés immobilières, que ce terrain d'une superficie de 41 574 m² sise à M'Pouto, sous-préfecture de Bingerville résultant du morcellement du titre foncier global N° 13 344 de la circonscription foncière de Bingerville, appartient en réalité et en droit au Collège Jean Mermoz depuis 1994.

Le terrain a été attribué par l'Etat ivoirien à la SC Mermoz pour la construction de l'Université Jean Mermoz. Elle prévient toutes personnes qui s'adonnent à des transactions immobilières sur ledit terrain, qu'elles le font à leurs risques et périls.

Le Conseil d'Administration

Ces fonctionnaires du groupe 1 de la 5e promotion des auditeurs de la Fonction publique, après leur formation qui a duré 6 mois (du 22 juillet au 4 décembre 2019), ont célébré la sortie de leur promotion, le 7 décembre à Abidjan, à travers différentes activités. Après une journée sportive, dans la matinée, ils se sont retrouvés dans la soirée à la salle des fêtes de la Caistab au Plateau

autour d'un dîner avec parents, amis, connaissances et formateurs pour leur baptême. A l'occasion, Brou Kouadio Arnaud, délégué principal de la promotion, se félicitant de la qualité de la formation, a exprimé la reconnaissance de ses pairs à leurs enseignants et a rassuré : « Après 6 mois de formation, que l'Etat de Côte d'Ivoire par le biais du ministère de la fonction publique, nous a envoyé faire, nous sommes prêts

à apporter notre pierre à la construction d'une administration forte ». Et d'ajouter que cette formation leur a permis d'acquérir des connaissances en rédaction administrative, en déontologie de la fonction publique, en finances publiques, protocole et savoir-vivre, en communication écrite et orale, et en droit administratif. « Ces cours nous ont apporté des connaissances nouvelles et ont renforcé nos capacités. Ils ont été une

Projet de loi de Finances 2020

Le Sénat adopte le premier budget-programmes de la Côte d'Ivoire

Après trois jours d'échange avec les membres du gouvernement, le budget de l'État au titre de l'année 2020, d'un montant de 8.061 milliards F Cfa, a été approuvé par les sénateurs tard dans la nuit du 6 au 7 décembre.



Les Sénateurs de la Caef ont apporté un soutien massif au projet de loi de Finances 2020, présenté par le ministre Moussa Sanogo.

Mission accomplie pour le ministre auprès du Premier ministre chargé du Budget et du portefeuille de l'État, Moussa Sanogo et ses collègues. La Commission des affaires économiques et financières (Caef) du Sénat a adopté, le 7 décembre à 4h30 du matin, le projet de loi de Finances portant budget de l'État pour l'année 2020,

après avoir analysé et voté les programmes et crédits de chaque ministère et Secrétariat d'État. Au-delà de son montant record (8.061 milliards F Cfa), de loin le plus important de l'espace Uemoa, le budget de l'État au titre de l'année 2020 revêt un double caractère historique. C'est la première loi de Finances que vote le Sénat d'une part, et elle marque le basculement de la Côte

d'Ivoire vers le Budget-programmes d'autre part. En outre, la loi de Finances 2020 consacre la volonté du gouvernement de renforcer la transparence dans la gestion des finances publiques. La méthode de son adoption, à savoir le passage de chacun des ministres et secrétaires d'État devant les Commissions des Affaires économiques et financières (Caef) de l'Assemblée natio-

nale, puis du Sénat pour expliquer leurs programmes et la pertinence des budgets qui leur sont alloués, lui confère un caractère beaucoup plus inclusif. On comprend dès lors la satisfaction exprimée par le ministre auprès du Premier ministre chargé du Budget et du portefeuille de l'État, Moussa Sanogo, après le vote du budget général. «Je note avec satisfaction la convergence de vue entre

l'exécutif et le législatif sur les programmes qui lui ont été soumis, les dotations budgétaires prévus et les indicateurs pour apprécier la performance des différents ministères», a-t-il déclaré. Le projet de loi de Finances portant budget de l'État pour l'exercice 2020 s'équilibre en ressources et en charges à 8.061 milliards F Cfa. Il est structuré en 35 dotations et 149 programmes

budgétaires. « C'est un budget bâti pour permettre à la Côte d'Ivoire de poursuivre sa marche en avant et avoir suffisamment de ressources pour réaliser les investissements qu'il faut et apporter davantage d'appui à nos compatriotes les plus vulnérables », a mentionné le ministre Moussa Sanogo. ■

DAVID YA

■ Tous les membres du gouvernement réussissent leur "grand oral"

Le projet de loi de finances 2020, qui inaugure le basculement de la Côte d'Ivoire en budget-programmes, a été adopté le 6 décembre 2019, à la majorité des 16 sénateurs membres de la Commission des affaires économiques et financières (Caef). Cet aboutissement heureux est le résultat de la présentation d'arguments pertinents par les émissaires

du Président Alassane Ouattara. En effet, 2020 est une année particulière en ce qu'elle sera marquée par l'amplification et l'intensification de la politique sociale du gouvernement. D'importantes sommes d'argent ont été budgétisées pour financer ce programme social, qui prend en compte notamment les secteurs de la santé, de l'eau potable, de l'électricité et de l'éducation. Mais

avant l'adoption du tout premier budget-programmes de l'histoire de la Côte d'Ivoire par les tout-premiers sénateurs ivoiriens, ce sont 23 ministres qui se sont succédé pendant trois jours à la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix de Yamoussoukro, pour se soumettre à la multitude de préoccupations des sénateurs. Pour revenir aux travaux, il convient de noter

que malgré l'ordre de passage interverti – en raison de la cérémonie d'hommage au père Fondateur à Yamoussoukro – les 13 ministères partageant la mission «Développement des infrastructures et équipements collectifs» ont présenté avec succès la substance de leurs programmes respectifs pendant 8h d'horloge. Suivi des missions «Production, développement industriel et commer-

cial» et «Environnement, cadre de vie et protection de la nature» composés de 9 ministères. Après l'adoption donc des budgets sectoriels des membres du gouvernement, il est revenu au ministre auprès du Premier ministre, chargé du budget et du portefeuille de l'État, Moussa Sanogo, de soumettre dans son intégralité le projet de loi de finances de l'exercice 2020 à ladite

commission, en vue de son examen et de son adoption. Après l'exposé des motifs par le ministre Moussa Sanogo, les sénateurs qui ont été suffisamment instruits sur ce budget-programmes à l'issue des présentations des différents membres du gouvernement, ont donné leur quitus au projet de loi, par un vote à la majorité des membres de la Caef, soit 14 sur 16. ■

N'DRI CELESTIN

LOGISTIQUE BATIMENTS SERVICES
LBS LOUE A TANDA
RESIDENCE TOUTE NEUVE AKM
 - APPARTEMENTS DE 03 PIECES
 - VILLAS DE 02 PIECES ET 03 PIECES
 - STUDIOS MEUBLES
 - GRANDS STUDIOS
 - MAGASINS AVEC DOUCHE
 Confort-Propreté-Sécurité
 TEL : 59 12 91 51 / 78 44 97 44
 QUARTIER CHATEAU

BAIL A CEDER GRAND MAGASIN
 Grand magasin de 74 m² avec des toilettes internes en très bon état sis au Nouveau Grand marché de Treichville en bordure de la rue 12
Idéal pour Agence bancaire, Assurance, Transfert d'argent et autres.
 CEL : 59 12 91 51

Mise en œuvre de l'accord de Paris

La Côte d'Ivoire demande l'application des engagements de New-York

Le ministre de l'Environnement et du Développement durable a animé un point de presse le 6 décembre à Madrid, à l'occasion de la Cop 25 qui se tient dans la capitale espagnole.



Plusieurs dizaines de participants ont suivi avec intérêt l'intervention du représentant du gouvernement ivoirien, le ministre de l'Environnement et du Développement durable, Joseph Séka Séka.

A l'occasion d'un point-presse organisé le 6 décembre au moment où se tient la 25e Conférence des parties sur le climat (Cop 25) à Madrid, le ministre de l'Environnement et du Développement durable, Joseph Séka Séka, a émis « le vœu de voir appliquer les engagements adoptés en septembre 2019 à New-York », comme le rapporte ses services. « Nous attendons la concrétisation des déclarations faites lors du sommet sur le climat en septembre 2019, à New York, sur les promesses financières et le rehaussement des ambitions à travers la révision des Cdn (Contributions déterminées au niveau national, Ndlr) conformément au dernier rapport du Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, Ndlr) », a déclaré le représentant du gouvernement ivoirien.

Adopté en 2015, l'accord de Paris sur le climat a pour objectif de renforcer la réponse mondiale à la menace du changement climatique en maintenant l'augmentation de la température mondiale à un niveau bien inférieur à 2 degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre les efforts pour limiter encore davantage l'augmentation de la température à 1,5 degré Celsius. En outre, l'accord vise à accroître la capacité des pays à faire face aux impacts du changement climatique et à rendre les flux financiers compatibles avec un faible niveau

d'émission de gaz à effet de serre et une voie résiliente au climat. Cet accord a été signé par le Président de la République, Alassane Ouattara, en avril 2016 au siège de l'Organisation des Nations unies à New York. La Côte d'Ivoire ayant ratifié cet accord, font remarquer les services du ministère de l'Environnement et du Développement durable, souhaite qu'à ce jour son opérationnalisation soit une réalité. Pour ce faire, l'article 6 relatif aux mécanismes de marché et l'article 13 relatif à la transparence font partie des priorités. Présente depuis les premières heures de la Cop 25, la Côte d'Ivoire continue de maintenir sa position sur l'Accord de Paris. Les discussions sont principalement articulées sur l'opéra-

tionnalisation de cet article 6 relatif aux mécanismes de marché. Celui-ci traite des échanges d'émission de Gaz à effet de serre (Ges) entre tous les États et propose un prélèvement dans ce marché d'émission de Ges. Objectif : approvisionner le Fonds d'adaptation. C'est dans ce contexte que la Côte d'Ivoire s'aligne sur la position du groupe africain afin que le prélèvement sur les crédits carbone soit effectué et qu'un système de suivi et d'évaluation permette de garantir l'intégrité environnementale.

Attentes
Lors de ce point-presse, le ministre de l'Environnement et du Développement durable a également présenté les grandes attentes de la Côte

d'Ivoire, l'avancée des discussions, les partenariats tissés et bien d'autres activités. Il s'agit d'une meilleure prise en compte d'initiatives d'envergure régionale portant sur l'énergie, l'agriculture intelligente face au climat, la gestion des ressources en eau, la gestion intégrée des déchets et des zones côtières. Il y a également la facilitation de l'accès au financement du climat à travers les guichets dédiés tels que le Fonds vert climat et le Fonds d'adaptation qui constitue également les « prérogatives » de la Côte d'Ivoire. A cela, s'ajoutent le renforcement du partage d'expériences et la coopération Sud-Sud et Nord-Sud dans l'action climatique, et enfin l'effectivité du transfert de technologies climatiques afin que tous

les pays aient accès à des technologies bas-carbone de qualité et à des coûts convenables. Contributions nationales et réduction de gaz à effet de serre
Lors de ce point-presse, le ministre de l'Environnement et du Développement durable a évoqué, dans son exposé, des actions clés de la mise en œuvre des Contributions déterminées au niveau national (Cdn) dans son pays. Comme il l'explique, la première sur l'amélioration de la gouvernance climatique, d'où la création d'une Direction de la lutte contre les changements climatiques (Dlcc) en août 2016. Elle a pour mission de coordonner l'action climatique en Côte d'Ivoire. Dans l'agenda gouvernemental, il est prévu

la mise en place d'une Commission nationale climat Cnc, l'élaboration d'une loi sur les changements climatiques, la création d'un Fonds national climat et l'instauration de la Taxe carbone. De même, pour l'atteinte de l'objectif de réduction de 28% (elle pourrait atteindre 36% en cas d'appui financier extérieur) des émissions de gaz à effet de serre, des documents stratégiques ont été élaborés. Il s'agit d'un Plan national de développement des énergies renouvelables (Paner), un Plan national de l'efficacité énergétique (Panee), un document sur l'Agriculture intelligente face au climat (Aic) et une stratégie nationale Redd+ et la stratégie de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts ■

ANOD KOUAO

Financement des Pme

Une société d'État rafle le prix de la meilleure banque

La Banque publique à participation majoritaire de l'État, Versus Bank, a remporté le prix de la meilleure institution bancaire pour le financement des Pme. Ce, dans le cadre des Awards de la 4e édition du forum la Finance s'engage (Fse 2019), qui s'est tenue, le 22 novembre dernier, à Abidjan. Le thème de cette édition était : « L'accompagnement, clé du financement des Pme ».

Le Directeur général, Jérôme Ehui, a présenté le prix à l'ensemble du personnel, au cours d'une conférence de presse tenue le 6 décembre au siège de cette banque, au Plateau. Ce fut une occasion pour le top manager de féliciter ses collaborateurs pour les efforts consentis qui ont permis d'obtenir cette distinction. « Gagner un prix est une satisfaction, un honneur et une fierté pour nous tous. Je vou-

drais féliciter toutes celles et tous ceux qui, par leur ardeur au travail, ont contribué à obtenir ce prix », a-t-il dit. Puis de souligner que cette récompense est un challenge pour la société qu'il dirige. « C'est une obligation de réussir. Tout en permettant à notre organisation de faire face aux enjeux. Pour y arriver, il nous faut plus de responsabilité dans l'engagement et la modernité. (...) Nous avons le devoir d'offrir une

banque qui fera la fierté du client, de son personnel et de ses actionnaires », a-t-il conseillé avant d'encourager le personnel à continuer dans cette dynamique. Jérôme Ehui a promis de jouer sa partition dans l'amélioration des conditions de vie de toutes et de tous afin qu'ils bénéficient du fruit de leur travail. Le directeur de l'exploitation, Touré Jean Philippe, a égrené les critères qui ont milité en faveur de la

banque. « Nous avons été primés à cause de notre esprit et notre capacité à aider les Pme. Beaucoup de nos clients qui étaient des Pme sont devenus des entreprises locales. Notre objectif est de créer un centre d'incubateur pour avoir des Pme fortes et des champions nationaux. Nous avons été félicités pour l'impact de nos efforts en faveur des Pme locales », a-t-il révélé ■

EMELINE AMANGOUA

Financement des entreprises

Les sociétés du Portefeuille de l'État sensibilisées aux avantages de l'entrée en bourse

L'atelier qui s'est tenu le 6 décembre se situe dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'actions opérationnelles 2019 (Pao 2019) du ministère de l'Économie et des Finances.

Les administrateurs et dirigeants des 81 entreprises du Portefeuille de l'État, au nombre de deux par société, des représentants du ministère de l'Économie et des Finances et du ministère auprès du Premier ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'État, ainsi que ceux du secteur privé et des institutionnels, ont pris part à un atelier de sensibilisation aux avantages de l'admission à la cote de la Bourse régionale des valeurs mobilières (Brvm). C'était le 6 décembre à la Maison de l'entreprise, au Plateau.

Organisé par le ministère de l'Économie et des Finances à travers le Programme de développement du secteur financier (Pdesfi) en collaboration avec la direction générale du Portefeuille de l'État (Dgpe), la Bourse régionale des valeurs mobilières et de l'Association professionnelle des sociétés de gestion et d'intermédiation (Apsgi), l'atelier s'est déroulé en une journée.

Comme l'indique l'intitulé de son thème : « Introduction à la cote et développement de l'actionariat populaire », le séminaire a pour but de présenter les avantages de l'admission des entreprises du Portefeuille de l'État à la cote de la Bourse. Il a permis également de renforcer les capacités des administra-



Les administrateurs des sociétés du portefeuille de l'État ont répondu massivement à l'invitation du ministère de l'Économie et des Finances à participer à l'atelier sur les avantages de l'admission à la cote de la Brvm (PHOTO: DR)

teurs et directeurs d'entreprises publiques et semi-privées sur la problématique de l'admission à la cote de la Bourse, afin de développer le marché des capitaux. « Il est bon d'indiquer que la Bourse des valeurs est un lieu où s'échangent différents produits financiers.

Elle joue le double rôle d'être à la fois un lieu de financement pour les entreprises, les États ou les collectivités (émission d'actions ou d'obligations) mais également un lieu de placement (investisseurs). La bourse joue un

rôle primordial dans l'économie contemporaine, les entreprises y trouvent une partie des capitaux nécessaires à leur expansion tandis que l'État y finance le déficit de ses comptes », a expliqué, Yapo Akpess Bernard, Directeur de cabinet adjoint du ministre de l'Économie et des Finances.

Il a indiqué que le gouvernement ivoirien, a pris la pleine mesure de l'importance du développement du Marché financier régional afin d'apporter des solutions stratégiques à la problématique

de l'absence de financement à long terme qui demeure une contrainte majeure pour l'économie. A cet égard, il a adopté une Stratégie de développement du secteur financier (Pdesfi) dont l'ambition est, entre autres, de mettre en place un système financier performant et plus inclusif.

Cette stratégie prévoit la mise en place des mesures pour renforcer la transparence du Marché financier, améliorer l'offre de produits du marché des capitaux et la compétitivité du marché, et rendre

le marché des titres publics plus efficient. « L'admission des entreprises nationales à la cote de la Bourse est un élément important pour le développement du marché financier » car elle permet entre autres, d'améliorer leur gouvernance, de réduire le risque systémique et de développer l'actionariat populaire, selon Yapo Akpess Bernard.

Des actions pour développer les marchés financiers
Le représentant du ministre de l'Économie et des

Finances a rappelé que quelques actions ont été menées en coordination avec la Brvm et le Crepmf dans le cadre de la mise en œuvre du programme de développement du secteur financier, en ce qui concerne les marchés financiers. Il s'agit notamment des actions visant à favoriser la disponibilité de l'information financière pour tous les investisseurs ; à augmenter la liquidité de marchés en incitant les émetteurs à recourir au fractionnement des titres afin de les rendre plus accessibles ; à inciter au respect des règles du flottant en vue de l'accroissement du volume des transactions ; à réduire les coûts et les délais d'obtention de visa et de cotation pour les émetteurs (offre) et les coûts d'accès au marché pour les investisseurs (demande) ; à favoriser le développement de la notation financière. « Le développement du Marché financier régional est un chantier prioritaire pour le Pdesfi.

En effet, il permet d'assurer efficacement une meilleure mobilisation de l'épargne disponible et soutenir ainsi la croissance économique des États », a mentionné Dr. Siaka Fanny, Secrétaire exécutif du Programme de développement du secteur financier. ■

DAVID YA

DU 1^{ER} AU 31 DÉCEMBRE 2019

LES PRIX EN FOLIE

TOURISME / 4X4 CAMIONNETTE

175/65R14 25 000* TTC	185/65R14 27 000* TTC	185/65R15 30 000* TTC	195/65R15 32 000* TTC
------------------------------------	------------------------------------	------------------------------------	------------------------------------

ET BEAUCOUP D'AUTRES DIMENSIONS ENCORE

Montage Gratuit
Forfait équilibrage parallélisme : 10 000 FCFA NET TTC

21 75 78 87 / 21 75 78 88

* A partir de, et dans la limite des stocks disponibles. Prix unitaire pour paiement comptant

Prikro

Bientôt le lancement des travaux de bitumage de l'axe Fin goudron-Serebou

Des autorités ont fait une annonce aux populations au cours d'une cérémonie religieuse.



Les populations appellent de tous leurs vœux le bitumage de cette voie. (PH: DR)

Le rêve des populations du département de Prikro de voir l'axe Fin goudron-Serebou bitumé va-t-il se réaliser à la fin du premier trimestre de l'année 2020? Tout porte à le croire, selon les propos de Touré Souleymane, conseiller du Premier ministre, Amadou Gon Cou-

libaly et du député Deby Yao Séraphin. En effet, lors de la fête du Maouloud décalée dont ils étaient respectivement parrain et président de la cérémonie à Krenehoua, le 5 décembre, ils ont donné de l'espoir aux populations. « Des travaux de grande envergure auront lieu dans votre département à partir

de mars. Le Premier ministre se fera fort de vous apporter le développement. Nous savons que votre priorité, c'est le bitumage de l'axe Fin goudron - Serebou. Soyez patients, vous aurez satisfaction. Populations Anoh de Prikro, sachez que le Président de la République, Alassane Ouattara, est au

travail pour vous. Le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly, aussi. Le gouvernement qu'il dirige pense à toute la Côte d'Ivoire. Il va résoudre vos problèmes. Des actions de développement ont déjà été posées ici. D'autres vont suivre, la réhabilitation d'écoles, de mosquées... Faites confiance au Président Ouattara et à son

gouvernement », a déclaré Touré Souleymane. Et Deby Yao d'ajouter : « Fin mars, les travaux de bitumage de l'axe Fin goudron-Serebou seront lancés. C'est un bitume qui fera du bien à plusieurs régions. Car il permettra de relier aisément l'Ifou au Hambol et au Gontougo. Ce sont des travaux d'une valeur de 70 milliards de F

Cfa qui seront exécutés ». Il a rappelé que lors de la fête de l'igname à Ouatti, le mois dernier, le ministre des Sports, Danho Paulin, avait annoncé l'arrivée du chef du gouvernement, en mars 2020, pour lancer officiellement les travaux. ■

EDGAR YEBOUÉ

Daoukro

Un conflit intercommunautaire fait 8 blessés

La ville de Daoukro a vécu des heures chaudes hier. Un conflit intercommunautaire opposant autochtones et Malinké a fait 8 blessés. Deux d'entre eux ont été évacués au Centre hospitalier universitaire de Bouaké. Selon le secrétaire général 2 de la préfecture de Daoukro, Ella Kpanda Odette, deux jeunes autochtones, Tanoh Koffi Christophe, menuisier et Amani Konan Émile, 16 ans, élève, sortant d'un mariage ayant eu lieu chez le roi de Daoukro, au quartier Baoulékro, ont été poignardés par

des inconnus, dans la nuit du 7 au 8 décembre (aux environs de minuit). Les amis et frères des victimes ont mis à l'index des jeunes malinké. En représailles, des jeunes baoulé se déportent sur les lieux d'un mariage malinké, au quartier Commerce, et saccagent tout. Dès lors, le conflit est ouvert. La journée est mouvementée, mais aucun cas de décès n'a été signalé, comme la rumeur le faisait croire. Les deux autochtones ont été pris en charge médicalement. L'un a subi avec succès une opération chirurgicale. Cependant, des barricades ont été dres-

sées de part et d'autre dans les quartiers des communautés en conflit. Les forces de l'ordre de la localité, qui ont reçu des renforts, s'employaient à démanteler ces barrages et à ramener le calme au moment où nous mettions sous presse. Les autorités préfectorales et les responsables des différentes communautés sont à l'œuvre pour ramener la quiétude. La police et la gendarmerie sont aux trousses des agresseurs, afin qu'ils répondent de leurs actes. ■

E. YEBOUÉ



Chers clients, suite à un incident, notre ligne principale ne fonctionne pas depuis près d'un mois

Pour nous joindre veuillez contacter le 21 21 56 90 mail à : info@intelafrique.com

Service commercial	SAV
73 59 08 17	01 01 23 12
01 58 21 24	01 18 16 71
ADV	Direction générale
41 04 28 02	01 00 73 14
01 11 49 00	42 99 97 77

Divo

Une opération de salubrité lancée

La direction régionale de la Fonction publique du Loh-Djiboua et celle de l'Environnement et du Développement durable ont lancé, samedi, une opération de lutte contre l'insalubrité autour des services publics de Divo, en présence de la marraine, Soro Natogoma Gon, conseiller technique au ministère de la Fonction publique. Cette opération consiste à sensibiliser les populations riveraines et tous ceux qui dégradent l'environnement autour des services publics, en même temps qu'elle interpelle les responsables de ces services à veiller à les maintenir propres, pour la santé des travailleurs et la confiance des usagers en leurs ser-

vices publics. Selon la directrice régionale de la Fonction publique du Loh-Djiboua, Coulibaly Sita, cette initiative est partie du constat selon lequel certains services publics se transforment en dépotoirs d'ordures les week-ends et les nuits, les plongeant dans l'insalubrité totale et indisposant usagers et travailleurs. La marraine de l'opération, Soro Natogoma Gon, a dénoncé l'incivisme à l'origine de ce type de comportement, avec ses graves conséquences pour la santé des travailleurs et l'efficacité du service public. « Populations de Divo, je vous invite à plus de civisme et de citoyenneté, prenez une part active à la gestion saine de notre environnement, respectez les

services publics, n'y jetez pas les ordures », a-t-elle conseillé. La direction générale de l'Environnement et du Développement durable a offert du matériel de salubrité dont 25 poubelles, 20 brouettes, 30 râtaux, 30 pelles, 30 machettes, 25 houes, 25 balais africains, 500 cache-nez, 200 sacs poubelles et du savon liquide. Ce matériel est destiné à différents services publics de la ville de Divo. Le préfet de région, Kouakou Assoman, a prévenu qu'il va initier incessamment des visites des services publics de la ville pour s'assurer que les alentours et l'intérieur de ceux-ci sont maintenus propres. ■

AIP

Regard

Alassane Ouattara demeure toujours pour les chefs traditionnels baoulé Allah Gnissan. Comme l'a fait remarquer les différents porte-parole, on ne peut pas avoir soutenu le Président Ouattara et le laisser tomber aujourd'hui. Il est pour eux, toujours et à jamais, Allah Gnissan. Pour eux, le baptême du Président Ouattara n'est pas le fait d'une personne, mais bien la concertation de la chefferie avec les mânes des ancêtres. Personne ne peut donc aujourd'hui dire qu'il n'est pas Allah Gnissan. En mars dernier, le président du Pdcj-Rda, Henri Konan Bédié, s'était rendu à Yamoussoukro pour débaptiser le Chef de l'État. Il avait, devant un peu plus de 300 chefs de cette communauté, demandé qu'on n'appelle plus Alassane Ouattara, Allah Gnissan. Hier, les chefs traditionnels baoulé, dont le nombre est estimé à 3000, ont pris à contre-pied cette décision. Pour eux, Alassane Ouattara demeure Allah Gnissan. Hier, tout au long de cette cérémonie, ils n'ont pas

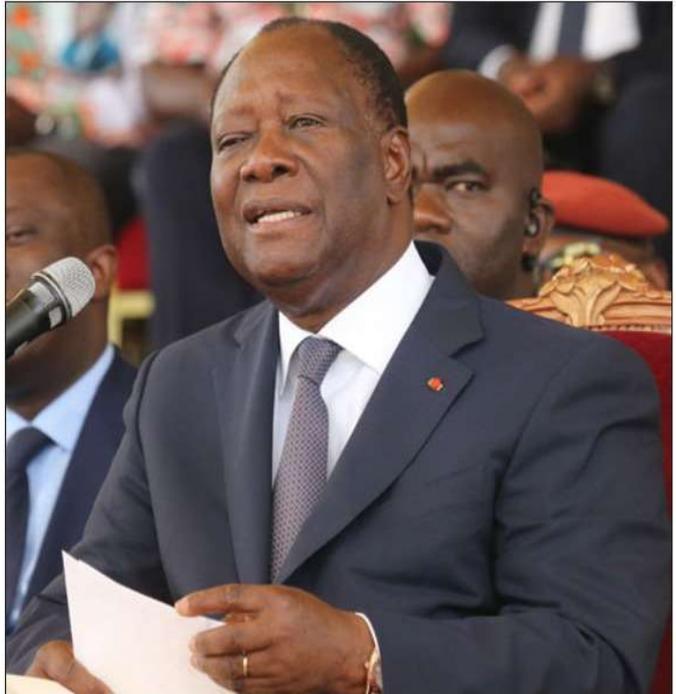
ETIENNE ABOUA

cessé de prononcer ce nom. Ce n'est pas qu'ils veulent humilier Henri Konan Bédié, mais juste rappeler que la parole donnée est sacrée. Devant témoins, ils ont sonné la mobilisation autour du Président Ouattara qui fait, selon eux, de bonnes choses pour le développement de la Côte d'Ivoire. Avec des allégories, ils ont démontré à tous qu'ils restent attachés au Chef de l'État. C'est pourquoi, ils ont demandé d'engager une médiation pour faire comprendre à Henri Konan Bédié où se trouve le bonheur de la Côte d'Ivoire. Il se trouve avec Allah Gnissan qui est, selon eux, comme Félix Houphouët-Boigny, un travailleur infatigable. A mots presque voilés, ils ont parlé de sa candidature à la prochaine présidentielle. Ils lui ont dit: "Nous sommes avec toi pour tout ce que tu décideras de faire". Hier, le peuple baoulé a réaffirmé son attachement à celui qui, comme Félix Houphouët-Boigny, s'est engagé à travailler pour le bonheur des Ivoiriens. Ils ont dit merci à Allah Gnissan pour tout ce qu'il a fait pour la Côte d'Ivoire ■

Rencontre entre le Chef de l'Etat, les rois et chefs Baoulé Ouattara : " Tous ceux qui sont houpouétistes doivent se retrouver "

Union. C'est le mot qui résume bien toute l'allocution du Chef de l'État Alassane Ouattara, président du Rassemblement des houpouétistes pour la démocratie et la paix (Rhdp) hier à Yamoussoukro, face aux chefs traditionnels baoulé. Pour le Président Ouattara, il est impérieux que "tous ceux qui sont houpouétistes se retrouvent". Il faut éviter surtout, selon le président du Rhdp, de se retrouver à pactiser avec ceux qui, hier, ont fait du tort à Félix Houphouët-Boigny. Mais au-delà de tout cela, il faut l'union de tous les Ivoiriens pour accompagner l'action de développement entreprise depuis son accession à la tête de l'État. Il le dit, parce que le Président Félix Houphouët-Boigny n'a cessé de prôner l'unité et surtout parce qu'il n'a pas fait de distinction entre les Ivoiriens. Le Chef de l'État a réaffirmé sa volonté de tout faire pour maintenir l'unité "des enfants" de Félix Houphouët-Boigny. Il veut ainsi respecter l'une des volontés du premier Président de la République de Côte d'Ivoire de voir, après lui, une équipe capable de diriger la Côte d'Ivoire. Le Chef de l'État a rappelé que, certes, "l'union fait la force, mais l'entente entre tous les enfants de

Félix Houphouët-Boigny demeure la meilleure voie". C'est pourquoi, a-t-il dit, il se bat pour maintenir le plus grand nombre auprès de lui. C'est grâce aux "enfants" de Félix Houphouët-Boigny, a-t-il dit, que la Côte d'Ivoire a connu tous les bons résultats actuels dans le domaine du développement. Le Chef de l'État a fait savoir que toutes ces avancées seront consolidées. Il a aussi indiqué que la paix retrouvée sera pérenne non pas seulement par sa volonté, mais par celle de tous les Ivoiriens qui sont aujourd'hui engagés à vivre dans un environnement paisible. Selon lui, après avoir connu les affres de la crise post-électorale, les Ivoiriens ne veulent plus connaître les confrontations sanglantes de 2010. Le schéma de 2010 est différent de 2020, a-t-il fait savoir. "En 2010, il y avait deux armées qui étaient prêtes à s'affronter. Elles se sont affrontées. La suite on la connaît. Il y a eu plus de 2000 morts. Certains parlent de 3000. Aujourd'hui la situation est différente. Il y a une seule armée. L'intégration a été parfaite". Il a interpellé les hommes politiques qui comptent sur l'armée pour voir une transition en Côte d'Ivoire. "Ils perdent leur temps. Il n'y aura pas de transition en Côte d'Ivoire.



Le Président du Rhdp a échangé hier avec les chefs traditionnels baoulé.

Les Ivoiriens voteront le 31 octobre ", a-t-il dit. Il est aussi revenu, dans son allocution, sur les relations entre lui et son aîné, Henri Konan

Bédié. "Il n'y a pas de palabre entre mon aîné et moi. Nous avons créé ensemble le Rhdp. Même s'il y a des divergences, même si l'on n'a pas la même opinion,

nous sommes des frères." Face aux chefs traditionnels baoulé, le Président Ouattara a parlé du développement de la Côte d'Ivoire. Tout en revenant sur les acquis, il a dévoilé un pan de sa nouvelle méthode d'approche. Bientôt l'on aura une rencontre de tous les présidents de Conseil régionaux, sans exception pour parler du développement des régions. Au cours de cette assemblée, chaque président de conseil régional pourra faire connaître les préoccupations de ses populations. Pour le Président Ouattara, il est important de régler les problèmes quotidiens des Ivoiriens avec diligence. Il s'est aussi prononcé sur le transfert de la capitale à Yamoussoukro. Devant les chefs traditionnels, il a fait une fois encore son mea-culpa. Il a promis de faire tout pour que la capitale soit transférée à Yamoussoukro. Cette rencontre avec les chefs traditionnels baoulé était aussi celle des confidences. On a appris que le Chef de l'État venait souvent faire des messes à la basilique Notre Dame de la Paix de Yamoussoukro ■



Ouattara avait à ses côtés des présidents d'institution et plusieurs membres du gouvernement

ETIENNE ABOUA

Solidarité et cohésion sociale

Les 151 indicateurs nationaux présentés

L'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion sociale (Oscs) a procédé à la vulgarisation de ces éléments le 5 décembre, à Cocody.

Le ministre de la Solidarité, de la Cohésion sociale et de la Lutte contre la Pauvreté, Pr Mariatou Koné, a procédé en présence de plusieurs autorités administratives, coutumières, religieuses et de la société civile, à la présentation de 151 indicateurs nationaux de solidarité et de cohésion sociale. Cette cérémonie couplée avec la validation de la méthode de calcul de l'indice national de solidarité et de cohésion sociale a été l'occasion, le 5 décembre à la Riviera (Cocody), de présenter le cadre conceptuel, la méthodologie d'élaboration et le mode de calcul de cet indice. Avant d'analyser le cadre conceptuel et de cohésion sociale pré-validé.

Selon la ministre, il s'agit précisément de doter la Côte d'Ivoire d'un instrument de mesure et d'appréciation globale de l'état de la solidarité et de la cohésion sociale. Ce processus, poursuit-elle, obéit à une démarche scientifique rigoureuse et participative, impliquant différents ministères, structures techniques, structures nationales et internationales, organisations de la société civile en plus des Experts commis à cette tâche. Aujourd'hui, lance Mariatou Koné, « la



Désormais, la Côte d'Ivoire dispose d'un indice national de solidarité et de cohésion sociale validé en présence de plusieurs parties prenantes.

Côte d'Ivoire dispose, désormais, d'instruments permettant de mesurer avec objectivité l'évolution de la solidarité et de la cohésion sociale. Qui ne sera véritablement possible, selon elle, qu'avec l'appui et l'implication de tous. Parce qu'ils se présentent comme des outils qui viennent mettre en évidence les effets des actions déjà entamées, sous la clair-

voyance du Président de la République, pour sa vision d'une société inclusive au mieux-être partagé. « Ils vont aider le Gouvernement à renforcer les acquis et à mieux orienter ses actions pour davantage de solidarité et de cohésion sociale », fait-elle savoir. Mariatou Koné a saisi l'occasion pour rappeler que c'est à la suite d'un long proces-

sus meublé d'enquêtes sur le terrain dont le rapport a fait l'objet d'une pré-validation, les 21 et 22 novembre 2019, que la méthode de calcul des indices a été arrêtée. C'est pourquoi elle remercie les experts, avec à leur tête, le Professeur Yéo Souleymane de l'Institut d'Ethnosociologie de l'Université Félix Houphouët-Bigny, les membres du comité scientifique ainsi

que tous les acteurs qui ont donné de leur temps, de leur énergie et de leur intelligence pour leur obtention. La ministre de la Solidarité, de la Cohésion sociale et de la Lutte contre la Pauvreté n'a pas manqué d'adresser ses remerciements aux partenaires techniques et financiers dont la Banque africaine de développement qui, à travers le programme

d'Appui au Renforcement de l'Inclusion et de la cohésion sociale (Parics), a permis l'élaboration des indicateurs nationaux de solidarité et de cohésion sociale. A l'Unfpa, elle a reconnu le soutien technique et financier ayant permis de disposer désormais d'un tel outil. ■

HERVÉ ADOU

Présidentielle apaisée en 2020

Des jeunes font des recommandations

Des jeunes de 15 localités de la Côte d'Ivoire ont présenté les résultats de leurs recherches au cours d'un atelier hier à Novotel-Plateau. C'était lors d'un atelier de restitution sous les thématiques : « Sécurité et cohésion sociale ; autonomisation des jeunes et des femmes et participation des jeunes et des femmes à la vie politique ».

La représentante des jeunes du forum, Eléonore Koné, a indiqué à cette occasion qu'après la collecte, le traitement et l'analyse des données, ils ont produit des rapports assortis de recommandations. Notamment au niveau de la sécurité et de la cohésion sociale ; de l'autonomisation des jeunes et des femmes et de la participation des jeunes et des femmes à la vie politique.



Un forum de jeunes issus de plusieurs villages a réfléchi sur les conditions d'une présidentielle sans violence.

Il s'est agi pour eux d'inviter le gouvernement à combattre toutes les formes de menaces pour la paix et la

sécurité et traiter les causes profondes des conflits, y compris l'exclusion, la pauvreté, le sous-emploi, les

inégalités qui, selon eux, sont des facteurs à prendre en compte pour que les jeunes ne soient pas objets

de manipulation pendant les joutes électorales. Kevin Adomayakpor, directeur résident de l'Institut national démocratique (Ndi) dont l'institution a participé à la mise en œuvre du programme (PIT), a situé le bien-fondé de l'atelier : « La Côte d'Ivoire va vers une année électorale. Il était bon de redonner la parole aux jeunes qui ont été victimes et acteurs de tout ce qui s'est passé en 2010-2011. L'exercice a consisté à les outiller pour qu'ils retournent dans leurs différentes communautés pour échanger, discuter sur différentes thématiques et proposer des recommandations pour faire face à ces défis résiduels qui persistent malgré tous les efforts du gouvernement et de la communauté internationale » Il a indiqué que ce sont sur

ces défis qui menacent encore la cohésion sociale, le processus électoral, que ces jeunes ont planché. Raison pour laquelle, dira-t-il, les jeunes sont au cœur de ce programme pour interpellier les politiques et les gouvernants. « Ce vendredi 6 décembre donc, ils sont venus demander au gouvernement, aux partis politiques et à la société civile de les inclure dans leurs démarches », a-t-il précisé. Ils sont venus des communes d'Abobo, Anyama, de Koumassi, Yopougon, Tengrela, MBengue, Korhogo, Ouangoïdougou, Bouaké, Béoumi, Sakassou, Man, Duekoué, Guiglo et Bloléquin pour participer au PIT financé par l'Agence américaine pour le développement international (Usaid). ■

JEAN BAVANE KOUIKA

Corruption dans l'administration publique

La Haute autorité livre les résultats d'une étude sur dix secteurs

Le Président de l'institution, N'Golo Coulibaly, a présidé la cérémonie de publication de l'enquête menée par l'Ins.

À la demande de la Haute autorité pour la bonne gouvernance (Hagb), l'Institut national de la statistique (Ins) a conduit une enquête auprès des populations sur le mode de gestion de dix secteurs de l'administration ivoirienne. Les résultats de cette étude ont été présentés le 5 décembre au siège de la Hagb, à Cocody-Riviera. En présence du président N'Golo Coulibaly et de plusieurs membres de l'administration et des institutions nationales et internationales, les experts de l'Ins ont fait savoir que ces secteurs ayant fait l'objet de l'enquête sont perçus par les populations comme corrompus. Il s'agit de la Police, des impôts, du Trésor, de la Construction, des Douanes,

de l'Éducation nationale, de la Fonction publique, la Justice, la Santé et le Transport. Pour N'Golo Coulibaly, président de la Hagb, cette étude n'incrimine aucunement ces secteurs mais elle rapporte plutôt des avis des populations qui doivent amener l'institution qu'il dirige à « pousser les réflexions afin de proposer des mesures de prévention, ou de lutte contre la corruption réelle ou présumée dans ces entités ». Pour ce faire, il invite ses collaborateurs et acteurs intervenant dans la lutte contre la corruption à établir une cartographie identifiant les facteurs de risque de corruption « de sorte à mieux cibler nos investigations ». Selon N'Golo Coulibaly, il s'agit véritablement de savoir, à travers cette étude, les



Le président N'golo Coulibaly et les experts de l'Ins ont échangé sur les résultats d'une enquête nationale sur la corruption. (PHOTO : D'ARCHIVES)

forces et faiblesses de ces administrations vis-à-vis du fléau de la corruption. « Ain-

si nous pouvons calibrer les outils et mesures à mettre à leur disposition pour préve-

nir ou réprimer la survenue d'actes de corruption », a précisé le président de la Hagb. Qui appelle alors à des critiques constructives pour permettre de disposer de points d'encrage solides, consensuels et partagés. Car, c'est dans ces conditions qu'un nouvel esprit empreint d'éthique et de probité sera insufflé dans ces corps de métiers pour les renouveler en permanence et répondre

aux besoins de l'économie nationale et aux vœux des populations ivoiriennes. Au nom des experts, Christian Tapé, directeur général adjoint de l'Ins, a brandi le manque d'information au niveau des populations. « Lorsqu'ils vont pour l'établissement d'un acte ou pour un service bien précis, puisque la procédure à suivre n'est pas forcément bien affichée, un dialogue informel se crée entre les usagers et les agents et cela occasionne la corruption », dit-il. Pour venir à bout de ce phénomène, le Dga de l'Ins et ses collaborateurs ont émis des recommandations dont la vulgarisation des procédures au niveau des usagers, l'encouragement à la dénonciation tout en rassurant et protégeant les dénonciateurs contre toutes représailles. Ils proposent, entre autres, la mise en place d'un cadre de concertation formelle pour les cas de doute sur les procédures dans le secteur de l'éducation nationale ■

HERVÉ ADOU

Planification familiale

La 8^e Rapo pose les jalons de l'après 2020

Développer des stratégies plus incisives de mobilisation des ressources pour le financement des plans d'action nationaux budgétisés, rendre disponibles les produits contraceptifs dans tous les coins de prestations de service, renforcer l'accès des jeunes dans leur diversité aux services de PF ECS (Éducation complète à la sexualité, information, services...). Voilà, entre autres, les recommandations qui ont sanctionné la 8^e réunion annuelle du Partenariat de Ouagadougou (Rapo), à l'issue de trois jours de réflexion. Elles ont été présentées, hier à Cotonou, par la directrice de l'Unité de coordination du Partenariat de Ouagadougou (Ucpo), Dr Fatoumata Haïdara, à la cérémonie de clôture de l'évènement, en présence du ministre béninois en charge de la Santé, Benjamin Hounkpatin.



Pendant trois jours, les différentes délégations ont planché sur la 8^e Rapo. (PHOTO : I. S.)

« Cette rencontre sous-régionale est une réussite exceptionnelle ! Les résultats ont été atteints. Et les jeunes ont pris le leadership du début à la fin. Ils sont prêts à prendre la relève. Notre rôle, c'est de les soutenir », s'est engagée la première responsable de l'Ucpo. Avant de reconnaître que des problèmes subsistent encore dans certains pays membres du Po, où les décrets en rapport avec le droit à la santé sexuelle et reproductive ne sont pas encore pris (Togo, Côte d'Ivoire, Bénin). Alors que pour réaliser l'objectif 2020 du Po, il

est nécessaire d'harmoniser les textes. Au nombre des défis à relever, a-t-elle poursuivi, s'ajoutent la mobilisation des fonds domestiques, l'implication du secteur privé. « Merci de nous avoir associé à la table des décisions. Nous demandons actuellement de nous responsabiliser afin de libérer tout notre potentiel », a plaidé Romaric Ouitona, président des jeunes a m b a s sadeurs du Bénin, dans son intervention. Dans son plaidoyer, il a souhaité la gratuité des produits contraceptifs, tout comme l'adoption du décret d'application de la loi Santé reproductive (St). Certaines de ces préoccupations, a assuré le ministre béninois de la Santé, Benjamin Hounkpatin, sont au cœur des priorités du gouvernement. « L'heure est à la révolution contraceptive. Il est

illusoire de vouloir capturer le Dividende démographique sans prendre en compte, la promotion de la planification familiale », a-t-il apprécié. Le thème retenu pour la 8^e édition du Partenariat de Ouagadougou (Rapo) est : « Jeunes, Changement Social et de Comportement : Nous en voulons plus ! ». 87 % de l'objectif 2020 atteint Depuis 2016, le Partenariat de Ouagadougou s'est fixé pour objectif d'enrôler 2,2 millions d'utilisatrices additionnelles de méthodes contraceptives modernes. Le bilan actuel a révélé que le taux de réalisation global de l'objectif Po pour 2020 est de 87%. Le nombre d'utilisatrices de méthodes contraceptives modernes est de 1.917.000, celui des grossesses non désirées évitées, 697.000. Meux, grâce à la promotion de la planification

familiale, c'est un total de 248 500 avortements à risques et 2.310 décès maternels qui ont été évités. Démarrée le 3 décembre, la 8^e édition du Partenariat de Ouagadougou s'est achevée le 5 décembre. Elle a enregistré la participation de plus de 400 personnes. Le partenariat de Ouagadougou a été lancé en 2011 lors de la Conférence Régionale sur la Population, le Développement et la planification familiale à Ouagadougou. C'est un mouvement sous-régional de 9 pays (Bénin, Burkina Faso, Guinée, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo) qui veulent remédier aux taux élevés des besoins non satisfaits en matière de planification familiale ■

ISABELLE SOMIAN

Foncier rural

L'Afor en campagne de sensibilisation

Instruire le public sur la loi de 2018 relative au foncier rural et expliquer les différentes procédures de sécurisation foncière rurale. Notamment la délimitation des parcelles et la démarche pour l'obtention du certificat foncier. C'est l'objectif que poursuit l'Agence foncière rurale (Afor) à travers l'établissement d'un stand au cœur du Sara 2019. Un stand qui ne désemplit pas depuis l'ouverture du salon, le 22 novembre dernier, vu l'importance de la question du foncier rural. Ce sont, en effet, des centaines de visiteurs qui prennent d'assaut les 30 m² tenus par cette agence pour avoir des réponses à leurs préoccupations. Aussi l'agence a-t-elle déployé sur le site une équipe de sa direction chargée de l'information et de la communication. Lors de sa visite au Sara, le 25 novembre, le Président Alassane Ouattara a marqué un bref arrêt au stand de l'Afor. Il a adressé des félicitations à Bamba Cheick Daniel, directeur général de l'Afor et ses collaborateurs pour les résultats obtenus en moins de deux ans d'exercice. Le stand a enregistré la

visite de nombreux membres du gouvernement. Ils ont apprécié les actions menées par l'Afor, dont les résultats concourent au renforcement de la cohésion sociale. L'institution profite également du Sara pour consolider ses rapports avec les partenaires techniques internationaux. Gilles Kleitz, directeur de l'Agence française de développement (Afd), s'est entretenu avec le directeur général de l'Afor. Mercredi dernier, André Teyssier, expert foncier du Groupe de la Banque mondiale, a procédé à une visite du stand. Ces différents visiteurs ont été instruits sur l'évolution du Pamofor (Projet d'amélioration et de mise en œuvre de la politique foncière rurale de Côte d'Ivoire) financé par le Groupe de la Banque mondiale et piloté par l'Afor. Ce projet, lancé en juillet 2018, est déployé dans six régions du pays (La Mé, l'Agnéby-Tiassa, le Bafing, l'Indénié-Djuablin, le N'Zi et le Sud-Comoé). Il vise à parvenir, en cinq ans, à la délivrance de 54 000 certificats fonciers aux propriétaires terriens. ■

DRAMOUS YÉTI

Libre circulation des personnes et du bétail

Les experts de la Cedeao font le bilan

Un atelier a été organisé sur le sujet le 29 novembre dernier, à la représentation de la Cedeao à Cocody.

La question de la libre circulation des personnes, des biens et du bétail dans l'espace Cedeao était au centre d'un atelier le 29 novembre dernier, à la représentation de la Cedeao à Cocody. Organisée par le ministère de l'intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, à travers le comité national de pilotage du mécanisme de suivi des véhicules de transport inter-Etats des personnes, des biens et du bétail dans l'espace Cedeao, cette réunion avait pour objectif de faire le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du mécanisme en Côte d'Ivoire et de dresser les perspectives pour 2020. La rencontre a réuni une vingtaine de personnes, issues de différents ministères et autres structures du secteur des transports, de la sécurité, de l'élevage et du commerce. A leur tête, Stéphane Aka Anghui, directeur exécutif de la confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (Cgeci), par ailleurs président dudit comité. Il avait à ses côtés Richard Golé, conseiller technique du ministre Aily Coulibaly. A la cérémonie d'ouverture, Stéphane Aka Anghui a souligné que, de façon spécifique,



Stephane Aka Anghui, directeur exécutif de la Cgeci, a présidé la rencontre.

cette rencontre avait pour but de dresser le bilan du mécanisme au titre de l'année 2019, fournir les statistiques liées au mécanisme des personnes au titre de l'année 2019, fournir les statistiques liées au mécanisme de bétail au titre de l'année 2019, dresser les perspectives relatives au mécanisme pour 2020. « Il s'agit aujourd'hui de jeter un regard rétrospectif sur ce qui a pu être fait et

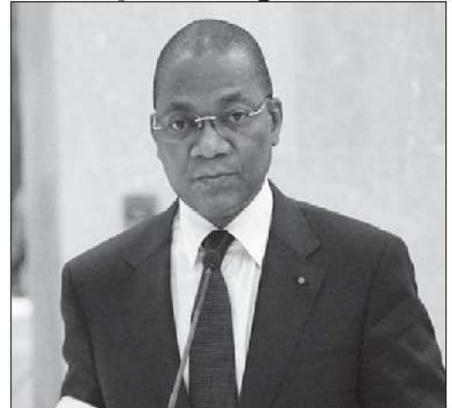
ce qui reste à faire. Il s'agit aussi d'échanger sur les différentes questions liées à la mise en œuvre de ce mécanisme, durant l'année 2019 », a-t-il affirmé. Selon lui, malgré les efforts entrepris pour promouvoir la libre circulation et la gestion des flux migratoires dans la région, les citoyens de la communauté n'ont pas encore tiré pleinement les avantages consentis dans les instruments juridiques et les

décisions adoptées. « Dans toute la région, les transports et les voyageurs continuent d'être victimes d'extorsion, d'intimidation, de harcèlement et d'autres mauvais traitements sur les routes inter-étatiques. Notre ambition, c'est de parvenir à régler définitivement tous ces dysfonctionnements et faciliter le trafic », a-t-il insisté.

CASIMIR DJEZOU

Construction de logements sociaux et économiques de type R+4

Bruno Koné pose la première pierre de la "perle des lagunes" lundi



Le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Bruno Koné.

Le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Bruno Koné, procédera à la pose de la première pierre d'un projet de logements sociaux et économiques de type R+4, le lundi 9 décembre, selon un communiqué du service de communication de Snedai. Dénommé « perle des lagunes », le projet sera réalisé par le groupe Snedai à travers sa filiale Marylis Btp, à Songon Kassembélé dans le district d'Abidjan. Le projet se déroulera sur sept ans et enrichira le parc immobilier du district d'Abidjan de 30 mille nou-

veaux logements. Dans sa première phase, ce sont 2040 logements sociaux et économiques de type R+4 qui sortiront de terre sur une superficie de 30 ha. Malgré les efforts du gouvernement, la pression de l'immobilier reste forte. Dans le cadre des actions menées en faveur des couches économiquement faibles, le Président de la République accorde une importance particulière au logement social. Plusieurs projets ont été déjà livrés et d'autres sont en cours de réalisation.

DAVID YA

Coopération Côte d'Ivoire-Maroc

Abdelmalek Kettani (ambassadeur du Maroc) :

“Les relations entre nos deux pays traduisent parfaitement la vision de notre souverain”

Les relations entre le Maroc et la Côte d'Ivoire sont au beau fixe et exemplaires depuis quelques années, et ce dans presque tous les domaines : économie, santé, éducation, culture, commerce etc. Le Maroc fait partie des principaux partenaires économiques et commerciaux de la Côte d'Ivoire et vice-versa, avec des centaines d'accords signés lors des six visites royales en Côte d'Ivoire et des deux déplacements présidentiels au Maroc effectués depuis 2013. Pour l'ambassadeur du Maroc en Côte d'Ivoire, Abdelmalek Kettani, « ces



L'ambassadeur Abdelmalek Kettani a prononcé le discours d'ouverture du Village Maroc 2019 lors du dîner organisé à cet effet. (PHOTOS DR)

relations traduisent parfaitement la vision de notre

souverain, le Roi Mohammed VI. Une vision du

co-développement et de la coopération Sud-Sud.

Il croit en l'Afrique et à la coopération avec les pays africains ». Déclaration faite dans la soirée du 5 décembre, au Palais de la culture Bernard Dadié de Treichville, à l'occasion de l'ouverture du "Village Maroc". Cet événement est organisé par la structure Musk Stratégies et a pour objectif de créer des ponts et consolider les relations entre le Maroc et le pays où il se tient. « Village Maroc » est à sa deuxième édition après Orlando aux États-Unis, et le choix de la Côte d'Ivoire cette année n'est pas fortuit. « Durant trois jours, l'âme du Maroc se trouve à Abidjan. La culture marocaine

dans tous ses aspects s'est déportée ici dans ce pays frère, où vit une forte communauté de Marocains. En Côte d'Ivoire, nous nous sentons chez nous », a expliqué Bahia Benkhar, responsable de Musk Stratégies. Certes dédié essentiellement aux échanges culturels avec des expositions et des prestations d'artistes ivoiriens et du folklore marocain, « Village Maroc » se décline également en des panels dont l'objectif est de retracer l'histoire des liens ivoiro-marocains et envisager des perspectives.

FAUSTIN EHOUMAN